



---

**Commission économique pour l'Europe****Conférence des statisticiens européens****Soixante-troisième réunion plénière**

Genève, 15-17 juin 2015

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Adaptation de la statistique officielle aux objectifs  
de développement durable****Rôle des services nationaux de statistique concernant  
la mesure du développement durable****Note de l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI)  
du Mexique***Résumé*

Le présent document décrit l'expérience acquise par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique dans le traitement des objectifs et indicateurs du Millénaire pour le développement, puis dans la mise en place du Programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable connexes. Il examine le rôle du système statistique international et celui du service national de statistique dans la direction des travaux sur les objectifs et indicateurs du développement durable.

La présente note est soumise pour examen à la première séance du séminaire de la Conférence des statisticiens européens organisé sur le thème «Adaptation de la statistique officielle aux objectifs de développement durable».



## I. Introduction

1. Lorsque les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les indicateurs correspondants ont été définis, peu nombreux étaient ceux qui, de par le monde, savaient de quoi il s'agissait et moins nombreuses encore étaient les personnes intéressées par la question. Qui plus est, il se pourrait même que certains gouvernements qui avaient approuvé la Déclaration du Millénaire aient cessé d'y prêter attention avant même la publication des indicateurs initiaux relatifs aux OMD.

2. Au contraire de la Déclaration du Millénaire, le nouveau programme, toujours connu sous le nom de Programme de développement pour l'après-2015, a suscité un très grand intérêt auprès des diverses parties prenantes. Les pays ont décidé qu'il fallait adopter une démarche participative. Ces dernières années, on a organisé de nombreuses études, réunions, consultations et évaluations, ainsi que des négociations intensives de la part de divers acteurs publics et privés, des milieux universitaires, de la société civile et des organisations internationales, afin de définir ce programme et de lui donner un caractère universel et ambitieux. Un acteur important de ce processus est le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable (ODD), dont la proposition a constitué la base des négociations actuelles. Ce sera là le programme mondial qui doit emporter l'adhésion de tous les pays membres de l'Organisation des Nations Unies.

3. Nonobstant les résultats et progrès obtenus grâce aux OMD, il est clair que de nombreuses questions demeurent non résolues. Par conséquent, le Programme pour l'après-2015 est axé sur le développement durable et reprend des questions qui n'étaient pas assez mises en lumière dans les OMD telles que l'équité, la société et l'économie solidaires et les changements climatiques entre autres. Le Programme pour l'après-2015 aborde également de nouvelles questions comme les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la justice. De même, il envisage d'autres dimensions du progrès social, au-delà des conditions de vie matérielles.

4. Par ailleurs, le monde a connu un développement rapide des technologies de l'information et de la communication qui offre de nouvelles possibilités de vérifier la mesure des progrès réalisés pour atteindre les nouveaux objectifs et les nouvelles cibles. La révolution des données offre un nouvel outil de suivi du nouveau programme mondial de développement. Elle implique non seulement l'utilisation de nouvelles sources d'information, mais aussi les mesures de renforcement des capacités permettant de suivre la réalisation des objectifs fixés, ainsi que la mise en œuvre des principes de transparence et de libre accès aux données.

## II. La communauté statistique

5. Les attentes vis-à-vis des systèmes nationaux de statistique sont le fait principalement des gouvernements en tant qu'utilisateurs de données dans l'élaboration de leurs politiques, mais aussi, et de plus en plus, de la société civile par le biais d'observatoires qui suivent des phénomènes particuliers tels que l'évolution de la mortalité maternelle, les inégalités, la pauvreté, les carences dans l'accès aux technologies de l'information, etc.

6. L'expérience acquise avec les OMD et les indicateurs a eu un effet bénéfique sur de nombreux utilisateurs de statistiques officielles et a renforcé leurs attentes en ce qui concerne les produits des services nationaux de statistique permettant de suivre la réalisation du Programme de développement pour l'après-2015.

7. Afin de répondre aux attentes à venir, les services nationaux de statistique devraient commencer à travailler sur plusieurs fronts: en premier, sur celui de la coordination du système statistique et, en deuxième, sur celui de la qualité des statistiques. Les services nationaux de statistique, en tant que chefs de file des systèmes nationaux de statistique, devraient établir un cadre général en vue de garantir la qualité des données et des indicateurs devant être fournis pour suivre l'exécution du Programme de développement pour l'après-2015. Troisièmement, les services nationaux de statistique devraient se lancer dans une utilisation innovante des sources de données, dans de nouvelles méthodes de modélisation des données et dans le renforcement des capacités humaines par l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances. Il importera d'établir des partenariats durables avec le secteur privé et les milieux universitaires, étant donné que le suivi exigera également l'apport de leurs connaissances spécialisées pour assurer l'utilisation rationnelle des nouvelles sources de données. Ces partenariats devront s'appuyer sur des indications très concrètes aboutissant à la production de données qui soient complémentaires aux statistiques officielles. Quatrièmement, les enquêtes resteront importantes et, dans les pays où elles sont irrégulières ou inexistantes, des ressources devraient être dégagées pour établir, renforcer et soutenir les programmes d'enquête, tant auprès des ménages que des institutions ou entreprises.

8. Pour que les services nationaux de statistique soient en mesure de coordonner le système statistique et de jouer le rôle de chef de file des statistiques officielles dans le pays, il faudrait instaurer un engagement mutuel avec le gouvernement: d'une part, afin d'obtenir le soutien politique au plus haut niveau pour l'activité statistique tout en maintenant l'indépendance professionnelle des services concernés; d'autre part, afin d'assurer la fourniture par les services de statistique de données et indicateurs de qualité et en temps voulu.

9. La révolution des données doit déborder les limites de la communauté statistique et s'insérer dans le débat national des pays concernant le programme de développement des prochaines décennies. Ce débat ferait intervenir les acteurs publics et privés, les organismes nationaux et les organisations internationales, ainsi que la société civile, et son but devrait être de mettre en place un système national de statistique qui réponde aux attentes de la société.

10. À l'heure actuelle, le processus politique propose 17 ODD et 169 cibles de suivi, et les pays ont montré un grand intérêt pour l'élaboration des activités de suivi. Ils veulent être sûrs qu'une mesure claire et réaliste soit fixée en temps voulu pour chaque objectif. Autrement dit, le processus politique visant à se mettre d'accord sur le Programme de développement final comprend les décisions techniques qui devraient être prises par la communauté statistique internationale. Cette situation a mis les statistiques officielles, aux niveaux mondial et national, à la pointe de l'attention, avec des attentes élevées et une grande responsabilité.

11. Il convient de souligner que, dans ce processus, la communauté statistique n'est pas impliquée dans les décisions politiques, notamment dans la définition des buts et objectifs. En revanche, elle est en mesure d'offrir des conseils techniques pour produire une série d'indicateurs qui permettent un meilleur suivi et communiquent clairement à la société les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.

### **III. Services nationaux de statistique**

12. Quel est le rôle des services nationaux de statistique dans l'élaboration et le suivi du Programme de développement pour l'après-2015?

13. À l'époque où les indicateurs OMD ont été définis, les services statistiques, principalement ceux des pays en développement, n'étaient pas associés aux processus menés par les autorités nationales. Dans certains pays, le service statistique participait au travail de suivi, mais seulement de façon marginale.

14. Une raison pourrait en être que certains de ces services statistiques n'avaient pas les connaissances, les ressources et les aptitudes permettant de produire ou d'intégrer des données qui étaient souvent produites dans d'autres services. Ils n'avaient pas le pouvoir technique nécessaire pour guider le processus de suivi. En outre, dans certains cas, le service statistique n'était pas assez développé pour faire intervenir d'autres producteurs d'informations et guider l'application des normes techniques.

15. Un service statistique doit faire preuve d'esprit d'initiative dans différents domaines des statistiques officielles afin de jouer un rôle actif dans la collecte, la production et la diffusion des données et de maintenir un dialogue intense avec les preneurs de décision. Cet esprit d'initiative doit se faire sentir du renforcement des programmes traditionnels de production de statistiques jusqu'à l'innovation méthodologique et à la mise en œuvre de nouveaux outils d'utilisation et de communication de l'information. Le travail de suivi à venir pourrait fournir l'occasion à certains services statistiques d'améliorer leur statut national.

## **IV. Activités au Mexique**

### **A. Coordination**

16. Compte tenu de la diversité des domaines couverts par les ODD et les cibles, il importe de renforcer la capacité de coordination des services statistiques.

17. Un élément nécessaire au renforcement de la coordination est la capacité des services statistiques de publier des normes et des recommandations et d'en suivre l'application pour la production et l'intégration de statistiques; un autre est la capacité d'inciter les membres du système statistique national à agir conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle et aux meilleures pratiques en matière de statistiques.

18. Dans le cas du Mexique, bien que des rapports de suivi des OMD aient été publiés en 2005 et 2006, il a fallu attendre 2010 pour qu'un comité de coordination soit établi par l'INEGI conformément aux dispositions de la loi sur le système national d'information statistique et géographique (SNIEG). Cette loi définit clairement les pouvoirs et les responsabilités en matière d'élaboration et d'exécutions de programmes de travail visant l'intégration des indicateurs OMD, d'examen de la qualité des statistiques et indicateurs et de présentation des résultats au public.

19. Au Mexique, un comité de coordination a été créé à la suite d'une décision de l'autorité statistique prise en collaboration avec le Gouvernement. Lors de la formation de ce comité, il a été décidé qu'il serait présidé par le Bureau de la présidence de la République, étant donné la nature intersectorielle des OMD. L'INEGI est intervenu en qualité de secrétaire technique chargé d'examiner les sources de données, les méthodes, les indicateurs et l'intégration de métadonnées et de fournir un site Web pour diffuser les informations. Le comité est composé des chefs des divisions statistiques des ministères concernés et autres organismes gouvernementaux compétents. Ce mécanisme de coordination a également servi dans le passage au Programme de développement pour l'après-2015 qui a bénéficié des synergies créées au cours des cinq dernières années.

20. Les questions fondamentales posées au cours de la planification du Programme de développement pour l'après-2015 étaient les suivantes: Comment pouvons-nous mener le débat national sur le développement durable? Quelle contribution peut-elle être faite à la discussion du Programme au niveau international et de quelle manière pouvons-nous participer à ce débat mondial?

21. Compte tenu du champ thématique du Programme pour l'après-2015, la première action entreprise a été d'élargir la participation au comité en incorporant de nouveaux acteurs qui sont maintenant directement responsables en matière de politiques publiques et de suivi.

22. En février 2014, le Bureau de la Présidence de la République a organisé un atelier sur les politiques publiques et sur le développement économique et social solidaire. Des représentants d'organisations internationales, d'organisations de la société civile, des milieux universitaires et des ministères ont participé à cet atelier pour échanger leurs vues sur l'inclusion socioéconomique afin de remédier aux causes structurelles de la pauvreté, de l'exclusion et des inégalités.

23. Cet atelier a abouti à l'élaboration d'une première liste d'indicateurs liés à l'inclusion sociale et économique, liste qui comprenait 270 indicateurs possibles. À l'issue d'analyses successives, ces indicateurs ont été mis en correspondance avec des propositions existantes au niveau international, telles que les OMD et la liste suggérée par le Réseau des solutions pour le développement durable. Ces indicateurs ont été proposés comme première série possible d'indicateurs de suivi de l'inclusion sociale.

24. Parallèlement à la participation active du Gouvernement mexicain aux activités du Groupe de travail ouvert et d'autres forums, le Bureau de la présidence de la République, le ministère des affaires étrangères, le PNUD et l'INEGI organisent un essai pilote statistique. Cet exercice, appelé «Projet de définition des indicateurs d'inclusion sociale pour le Programme de développement pour l'après-2015», a pour objectif d'élaborer un cadre conceptuel de l'inclusion sociale comme fondement de la définition d'indicateurs pertinents. Les participants à cette réunion sont membres du Comité, de l'INEGI, des milieux universitaires et des organismes des Nations Unies au Mexique.

## **B. Relation entre politiques publiques et statistiques officielles: entente**

25. Une question qui a été abordée dans diverses instances est la relation entre ceux qui prennent les décisions en matière de politiques publiques et les responsables de la mesure statistique. Du point de vue des statisticiens officiels, la base de la relation avec les décideurs est d'écouter et de comprendre leurs besoins d'information tout en préservant leur indépendance professionnelle concernant le mode de production des statistiques. La bonne relation entre politiciens et statisticiens requiert l'établissement d'une entente et d'une communication dans les deux sens.

26. Par exemple, l'évaluation négative de la faisabilité d'un indicateur pourrait être perçue et interprétée par le décideur comme un rejet, non de l'indicateur lui-même, mais de la politique qu'il propose. De même, les acteurs de la vie politique peuvent demander des indicateurs sans se soucier de la disponibilité, de la qualité et de la viabilité des données de base requises.

27. Pour l'INEGI, il était essentiel, d'abord, de comprendre les besoins d'information du gouvernement en tant qu'utilisateur principal, puis d'expliquer très clairement ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas et dans quel délai et avec quelle régularité les données peuvent être fournies. La programmation des activités statistiques alignée sur le Plan de développement national vise à assurer une bonne communication entre les deux parties.

### **C. Examen des sources d'information**

28. Au Mexique, les dossiers administratifs sont la source de données la moins développée. Par conséquent, dans le processus d'intégration et d'examen des indicateurs OMD, une leçon à retenir est que les organismes gouvernementaux doivent faire preuve de rigueur statistique lorsqu'ils travaillent avec des données administratives. Cette leçon est importante parce qu'un ensemble important d'indicateurs ODD peuvent être calculés à partir des dossiers administratifs.

29. Le comportement des indicateurs dans la durée et leur corrélation avec d'autres indicateurs ont été d'une aide précieuse pour garantir la qualité. La confrontation de différentes sources de données pour le même thème s'est révélée très utile. Par exemple, l'analyse méthodologique d'un indicateur particulier pour l'eau, fourni par un organisme, a conclu à la faiblesse méthodologique de l'indicateur, si bien que celui-ci a été rejeté, au profit d'un autre provenant d'une source et d'un organisme différents.

30. Les ventilations constituent une des difficultés majeures de la production d'information. L'évaluation de la liste proposée par la Division de statistique de l'ONU montre qu'il est très difficile de fournir les ventilations des indicateurs qui visent à identifier les segments de population en direction desquels diriger les mesures publiques adéquates. Lorsque l'information est tirée de recensements ou de dossiers administratifs fournissant une couverture totale, il sera relativement facile de produire ces ventilations. Lorsque les données proviennent d'enquêtes par sondage, généralement auprès des ménages, les ventilations exigeront des échantillons de grande taille et ne seront probablement pas viables en raison des coûts entraînés. Dans ce cas, la modélisation pourrait apporter la réponse. Le recours à des outils statistiques qui offrent les meilleures estimations possibles avec les données existantes est une voie que l'INEGI va explorer.

### **D. Nouvelles sources de données et problèmes nouveaux**

31. Une autre solution possible est le recours aux nouvelles sources de données. Depuis plus d'un an, l'INEGI s'emploie à exploiter les données des réseaux sociaux, notamment Twitter. À l'aide de nouveaux outils technologiques et de modélisation statistique, nous avons obtenu des résultats intéressants sur des questions aussi diverses que le bien-être subjectif, la mobilité des personnes et le tourisme, entre autres questions, à l'aide de la base de données de Twitter. Les travaux en sont toujours au stade expérimental, mais sont considérés comme prometteurs. L'INEGI a établi un partenariat avec des centres de recherche en statistiques, mathématiques et informatique pour explorer ces possibilités. Le Mexique participe également aux activités de plusieurs groupes de travail créés par la Division de statistique de l'ONU. La Banque mondiale et le Mexique coprésident l'Équipe spéciale des données massives et des ODD.

32. En ce qui concerne les nouveaux problèmes, les droits de l'homme, le gouvernement, la sécurité publique et la justice, il existe déjà des projets institutionnalisés produisant des statistiques et des indicateurs en coordination avec les autorités concernées. En particulier, on peut mentionner les recensements du gouvernement, de la sécurité publique et de la justice qui sont menés en collaboration par divers organismes, l'administration fédérale, celles des États fédérés et les municipalités.

33. En outre, l'INEGI a commencé récemment à mesurer le bien-être subjectif conformément aux recommandations de l'OCDE. En janvier 2012, un module sur le bien-être subjectif évalué par les personnes interrogées a été exécuté dans le cadre d'une enquête nationale sur les dépenses des ménages. En 2014, un module similaire a été exécuté en même temps que l'enquête nationale sur les revenus et les dépenses qui peut produire

des informations sur la base d'une ventilation géographique. En outre, un module plus petit sur le bien-être subjectif est mené sur une base trimestrielle parallèlement à l'enquête sur la confiance des consommateurs.

## **E. Promotion du recours à l'information**

34. Pour le suivi des ODD, il est prévu d'actualiser notre plate-forme Web actuelle, sur laquelle nous avons publié les rapports mexicains sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des OMD. Elle comprendra une composante majeure de ventilation géographique.

35. Un des plus grands défis auxquels est confronté tout service national de statistique tient probablement au fait que de plus en plus de gens utiliseront les statistiques officielles. Au Mexique aussi cela représente un défi. La stratégie a visé à tirer parti des moyens techniques disponibles, en tentant spécifiquement de satisfaire les besoins de divers profils d'utilisateurs. Nous utilisons déjà les médias traditionnels, tels que les communications de masse par la radio et la télévision et cette utilisation doit être étendue à de nouveaux moyens, tels que les réseaux sociaux. Une autre approche consiste à engager directement le dialogue avec des étudiants et des enseignants, le secteur privé et les organisations de la société civile.

## **V. Conclusions**

36. On peut faire les recommandations suivantes comme synthèse des chapitres précédents:

- a) Assurer l'encadrement technique dans le domaine des statistiques officielles;
- b) Renforcer le rôle du service national de statistique en tant que coordonnateur du système national de statistiques qui fait intervenir non seulement les pouvoirs publics, mais aussi le secteur privé, les milieux universitaires et les organisations de la société civile;
- c) Établir des mécanismes de coordination favorisant une communication aisée et une entente harmonieuse avec les responsables des politiques publiques;
- d) Programmer les activités statistiques et géographiques de telle manière qu'elles soient alignées sur les priorités nationales de développement;
- e) Mener des recherches et innover dans le développement et l'application de nouvelles méthodologies en collaboration avec les milieux universitaires, renforcer la capacité du personnel du service national de statistique;
- f) Exploiter le potentiel offert par les informations géographiques pour la production et la diffusion des informations statistiques;
- g) S'efforcer d'innover dans l'application de nouvelles technologies de l'information afin de mieux communiquer les informations statistiques et géographiques;
- h) Étudier et explorer le potentiel des nouvelles sources de données, notamment les données massives, en partenariat avec des centres de recherche.